

Communiqué de presse

Inserm Transfert et Eurobiomed mettent en place un partenariat visant à renforcer la collaboration entre la recherche publique et privée dans le domaine des maladies rares et émergentes.

Ce partenariat a été signé par Cécile Tharaud, Président du Directoire d'Inserm Transfert, et Jackie Berthe, Président du pôle de compétitivité Eurobiomed, à l'occasion de leur première journée de rencontres entre chercheurs académiques et industriels organisée en commun à Aix-en-Provence.

11 mai 2009, Aix-en-Provence - Le pôle de compétitivité **Eurobiomed**, qui regroupe l'ensemble des acteurs publics et privés des régions Provence Alpes côte d'Azur et Languedoc-Roussillon dans le domaine de la recherche en santé, et **Inserm Transfert**, filiale privée de l'Inserm dont la mission est de promouvoir la valorisation et le transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm, s'engagent dans un partenariat dont l'objectif principal est de dynamiser la collaboration publique/privée et le transfert de technologies vers les industries de santé dans le domaine des maladies rares et des maladies émergentes.

Inserm Transfert et Eurobiomed apportent leurs compétences dans le but de valoriser les actifs et savoirs existants de l'Inserm dans le domaine des maladies rares et émergentes, et de renforcer l'activité économique sur le territoire d'Eurobiomed. Différentes actions seront mises en place : rencontres entrepreneuriales entre chercheurs académiques et industriels, colloque national sur les maladies orphelines, sensibilisation et formation à la valorisation et à l'entrepreneuriat des étudiants, des jeunes doctorants et des chercheurs.

« Le pôle de compétitivité Eurobiomed a été labellisé en mars 2006 par le gouvernement. Il est l'unique structure de ce type en France dédiée à la recherche d'outils diagnostiques et de traitement sur les maladies rares et émergentes. Au travers du tissu des PME industrielles en Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, Eurobiomed porte cet axe de recherche en priorité et a déjà permis de financer des projets de recherche sur des maladies telles que la polyarthrite rhumatoïde juvénile, le glioblastome, les lésions médullaires aiguës, les cicatrices chéloïdes, le paludisme... Ce partenariat démontre la volonté commune d'Eurobiomed et d'Inserm Transfert de travailler main dans la main pour répondre à des besoins non satisfaits dans ce domaine. », déclare Jackie Berthe, Président d'Eurobiomed.

« Pour Inserm Transfert comme pour Eurobiomed, formation et collaboration publique/privée sont au cœur de nos missions. Cet accord est le premier que nous signons avec un pôle de compétitivité. Il a pour dessein de promouvoir une culture de l'innovation en santé en rapprochant chercheurs des secteurs public et privé, autour de projets industriels et entrepreneuriaux. », déclare Cécile Tharaud, Président du Directoire d'Inserm Transfert.

La première journée de rencontre, co-organisée par les signataires le 7 mai à Aix en Provence, sur le site de l'Europôle de l'Arbois, a donné le ton de ce partenariat : des scientifiques de haut niveau, des représentants de laboratoires pharmaceutiques et de sociétés de biotechnologies ainsi que du capital-risque se sont rencontrés pour identifier des projets de recherche communs sur **une thématique privilégiée d'Inserm Transfert au cœur du positionnement stratégique du pôle EUROBIOMED.**

« Sur ce thème plus que d'autres, le partenariat public/privé doit être stimulé et renforcé afin d'amener sur le marché de nouveaux traitements et de nouveaux diagnostics. En effet, du fait du petit nombre de

patients atteints pour les maladies rares et de la faible solvabilité des marchés pour les maladies négligées, ces pathologies ont longtemps été peu étudiées par les industriels de la pharmacie qui se consacraient surtout aux blockbusters concernant des millions de patients. Il s'avère aujourd'hui que les marchés de niche, visant quelques dizaines de milliers, voire quelques milliers de patients, attirent de plus en plus les industriels qui investissent en R&D dans ce domaine afin de mettre sur le marché des produits répondant à un besoin médical pour lequel aucun traitement n'existe, commente Jackie Berthe, Président d'Eurobiomed. Ce développement est aujourd'hui facilité par les mesures incitatives mises en place par les autorités.»

« Les maladies rares et émergentes portent de grands enjeux sociétaux, et sont pour nous une priorité stratégique de recherche. Ces marchés complexes intéressent industriels et capitaux-risqueurs et nous accueillons aujourd'hui des acteurs pionniers dans de tels choix. Nous espérons que cette journée d'échanges verra naître d'importants partenariats de recherche translationnelle.», ajoute Cécile Tharaud.

A propos d'Eurobiomed

Eurobiomed est né le 1^{er} janvier 2009 de la fusion du pôle de compétitivité Orphème et des clusters Holobiosud et Bioméditerranée. Eurobiomed est le pôle de compétitivité santé regroupant les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc Roussillon. www.eurobiomed.org

Inserm Transfert

Filiale privée de l'Inserm fondée en 2001, Inserm Transfert gère l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers l'industrie, de la déclaration d'invention au partenariat industriel. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets européens et internationaux, l'accompagnement d'études cliniques et post-inscriptions, la gestion d'appels à projets institutionnels ou industriels. Enfin, elle dispose d'une enveloppe de maturation dédiée à l'établissement des preuves de concept ainsi que d'un fonds d'amorçage réservé aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative. www.inserm-transfert.fr

Contacts presse

Inserm Transfert Céline Cortot Chargée de communication Tel. : + 33 1 55 03 01 68 Fax : + 33 1 55 03 01 60 celine.cortot@inserm-transfert.fr	Eurobiomed Emilie Royère Secrétaire général Tel. : + 33 4 91 13 74 62 Fax : + 33 4 91 13 74 66 emilie.royere@eurobiomed.org
---	---